

Val-d'Arguenon (Pluduno)

La commune démarre sur « de bonnes bases financières »

Jeudi, se déroulait le conseil municipal sous l'égide du maire, Maxime Leborgne. À ses côtés, Loïc Revel et Christian Guilbert, maires délégués respectifs de Pluduno et Pléven. La première partie était consacrée au vote des comptes de gestion et administratifs 2024, présentés par Loïc Revel, également en charge des finances.

Concernant Pluduno, on retiendra que 86 % des dépenses d'investissement ont été consacrées aux équipements, notamment la cuisine centrale et le restaurant scolaire.

La commune de Pléven, de son côté, a bénéficié « **d'aides supérieures à celles attendues, avec notamment 90 000 € de Fonds vert pour la mairie, subventionnée à hauteur de 57 %** », indique Christian Guilbert, maire délégué de la commune. Il prévoit au futur budget le produit de la vente des lots du Bas-Bourg.

Le compte consolidé du Val-d'Arguenon, reprenant les résultats 2024 de Pluduno et Pléven, donne un solde de fonctionnement de

1 137 515 € pour un résultat d'investissement de - 308 609 € soit un résultat global de 828 907 €, auxquels il convient de soustraire le reste à réaliser pour 113 847 €, affichant un solde final de 715 059 €.

Loïc Revel souligne par ailleurs un taux d'endettement de 551 € par habitant, inférieur à la moyenne des communes équivalentes, soit 648 €. Les taux de fiscalité sont de 13,10 pour la taxe d'habitation, 34,72 pour le foncier bâti et 74,39 pour le non-bâti (contre respectivement 29,92, 43,22 et 76,26 dans le département).

Maxime Leborgne, soutenu dans ses propos par les deux maires délégués, se dit confiant : « **Tous les projets en cours et les investissements réalisés nous permettent toutefois d'obtenir un résultat plutôt pas mal et qui va permettre au Val-d'Arguenon de démarrer sur de bonnes bases financières avec une capacité financière intéressante, permettant à la commune nouvelle d'asseoir sa force.** »